



Colortone-dil (diluant lasure béton)

Fiche technique 10/2018 1/2



Fixateur et diluant minérale double liant pour le COLORTONE BETON
Conforme aux normes FDT 30808 Famille 1 Classe 1b1 et DIN 18363 2.4.1.

Parts Organiques < 5 %. Liants : Sol de silice et silicate de potassium sans aucunes parts organique

1. Utilisation/Destination

Fixateur et diluant pour le COLORTONE BETON

Extérieures ou Intérieures.

Supports admissibles : tous types de bétons neufs ou anciens et suffisamment absorbants

-Prêt à l'emploi

-Dilution à volonté avec le COLORTONE BETON en fonction du pouvoir couvrant qui a été déterminé lors des essais.

1.1 Caractéristiques

Diluant composée de deux liants minéraux à base de quartz (silicate de potassium et sol de silice).

Retarde significativement la carbonatation des bétons.

-**Fonction de fixateur** de fond sur les bétons

-**Fonction de protection** hydrofuge en dilution des lasures béton COLORTONE

Le COLORTONE DIL permet à notre lasure minérale avec laquelle elle est diluée de conserver sa qualité de minéralisation et de garder un PH élevé:

Ne forme pas de film et permet une liaison/silicification optimale de nos lasures avec le substrat minéral (effet minéralisant).

Utilisé comme primaire/fixateur, le COLORTONE DIL

homogénéise l'absorption, évite les embus et

assure une consolidation des fonds avant d'être

Impérativement recouverte par une finition

COLORTONE BETON

- Protège les bétons en combinaison avec COLORTONE
- Non filmogène ; aucun écaillage possible
- Ne modifie pas la microporosité des matériaux
- Ne contient aucun solvant
- Non inflammable Classe A2-s1-d0 selon EN 13501-1
Ou (M0 sur support M0)
- Ne forme pas de film sur le support
- Aucun COV ne rentre dans la fabrication ou la préparation.
Taux de COV naturel : 0 gr / litre.
- Ne modifie pas la microporosité du support sur lequel elle est appliquée et favorise l'évacuation de l'humidité complète contenue dans les maçonneries
- Très alcaline, elle empêche naturellement le développement des micro-organismes (PH 11)
- Classement A+ aucune émission de COV
- Minéralisant et consolidant des bétons anciens

Données techniques * :

Paramètres	Valeurs	Conformité et normes
Densité a 20°	1,09 kg/litre	NF EN ISO 2811-1
PH a 20°	11	Données technique usine
Viscosité dynamique à 20°	500 mPas	Données technique usine
valeur W 24 (perméabilité à l'eau)	≥ 1,00 kg / (m ² h ^{1/2})	Selon NF EN 1062-3
Perméabilité à la vapeur d'eau	valeur Sd (H ₂ O < 0,01 m (d'air)	Selon NF EN 1062-1
Classement au feu	A2 ou MO incombustible	EN 13501-1.DIN 4102
Classification COV	0 gr / litre	Chem-COV FarbV,cat A/a

Colortone-dil (diluant lasure béton COLORTONE)

2. Processus de mise en œuvre

2.1 Reconnaissance des supports :

Compatible avec tous les supports béton

- Bétons brut de décoffrage
- Bétons préfabriqués et matricé
- Bétons avec granulats apparents courant
- Bétons auto-plaçant
- Bétons légers et lourds
- Bétons décoratifs
- Béton lavé
- Béton désactivé

2.2 Préparation des fonds avant lasure:

En cas de doute, merci de prendre contact avec nos services techniques. Ne pas appliquer sur : bois, matières plastiques et métalliques.

Éliminer les huiles de décoffrages avec le nettoyant béton de BEECK, éliminer les efflorescences et les cryptogames au préalable. Application d'un algide curatif et préventif BEECK si nécessaire. Lavage haute pression pour éliminer toutes traces de résidus et poussières : les supports devront être sains, propres et secs.

↳ Sur les fonds absorbants application de notre fixateur double liant : **COLORTONE DIL**

↳ Sur les fonds peints avec d'anciennes peintures, il est préférable de procéder au décapage, ponçage, micro-sablage et lavage HP (pression à contrôler) pour retrouver l'aspect originel de la façade et des matériaux béton d'origine.

2.3 Utilisation du COLORTONE DIL :

Utilisé comme fixateur/primaire il s'applique en général au rouleau ou à la brosse et en une couche. Sur des supports très absorbant, diluer le diluant avec deux volumes d'eau et faire plusieurs passes.

Utilisé comme diluant des lasures : se reporter aux fiches techniques des produits concernés :

Le produit est prêt à l'emploi lorsqu'on l'utilise en dilution du **COLORTONE BETON**

La proportion est définie en fonction du pouvoir opacifiant souhaiter.

En générale faire une 1^{ère} couche de lasure très diluée : 1 vol de lasure pour 4 vol de Colortone-dil
La 2^{ème} couche peut être plus ou moins diluée en fonction du résultat recherché.

2.4 Consommation :

Sur support lisse : 0.05 l / m² par couche en impression
La consommation dépend de l'état du support (structure, porosité) de la dilution et de la technique d'application. Procéder à des essais pour déterminer exactement

2.5 Limite climatique :

Ne pas appliquer lorsque la température est < à 5°. Hydrométrie maximale : 80%. Ne pas appliquer sur des façades chaudes ou en plein soleil. Ne pas appliquer par vent fort. Protéger les surfaces peintes des intempéries pendant au moins 24h. Durée de séchage : 12 h par couche

2.6 Précaution avant l'application

Mélanger / brasser avec un outil adapté le produit. Vérifier que les lots de fabrication des mises à la teinte sont identiques. Dans le cas contraire, vérifier s'il y a un écart de teinte important entre les lots avant l'application, et les mélanger ensembles.

Protéger impérativement toutes les parties qui ne sont pas à lasurer : surtout les verres, vitres, supports non concernés par la lasure, les sols, les joints, les céramiques, l'aluminium...Le produit est ALCALIN

Fournir des équipements de protections individuels (Lunettes, gants). Se protéger la peau. Se protéger les yeux

3. Sécurité

Conserver hors de la portée des enfants.

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles

Nettoyage des outils et des vêtements sales avec de l'eau le plus rapidement possible.

Le **COLORTONE DIL** est classée comme matière non dangereuse au sens de la directive de l'UE ; ordonnance GefstoffV

4. Stockage

Les pots non ouverts peuvent être stockés à l'abri du gel et de la chaleur pendant 12 mois.

5. Conditionnement /Élimination

Seau plastique de 5 litres et de 10 litres

Élimination et recyclage des emballages vides

Code de déchet : EAKV : 080112

Mise à jour : Octobre 2018